

Sommaire

Programme d'études supérieures en Théologie
Année d'examen cyclique 2011-2012

Approuvé par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Réunion du 4 février, 2014

Nom du programme examiné	Théologie
Grades	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise ès arts en théologie / Master of Arts in Theology• Maîtrise en théologie pastorale / Master of Pastoral Theology• Doctorat en philosophie (Ph.D.) en théologie / Doctor of Philosophy in Theology• Doctorat en théologie pratique / Doctor of Ministry
Unités scolaires responsables	Université Saint Paul
Domaines d'études	Il y a cinq domaines d'études: <ul style="list-style-type: none">• Études bibliques• Éthique• Théologie systématique et historique• Études du christianisme oriental• Spiritualité
Évaluation finale	<ul style="list-style-type: none">• Programme de bonne qualité, avec rapport, pour la maîtrise, doctorat et doctorat en théologie pratique (rapport dans un an, en décembre 2016)• Approbation conditionnelle pour la maîtrise en théologie pastorale en théologie

PARTIE 1 : Maîtrise et doctorat en théologie et doctorat en théologie pratique

Forces du programme

Le processus d'évaluation a révélé que les étudiants inscrits dans les programmes d'études supérieures en théologie étaient satisfaits de leur expérience académique et avaient de bonnes relations avec leurs professeurs. Les évaluateurs étaient unanimes pour souligner la qualité exceptionnelle de la bibliothèque de l'Université Saint-Paul, dont les collections font l'envie de tous les spécialistes. Les membres de la Faculté de théologie se sont mobilisés avec une énergie nouvelle pour répondre aux défis identifiés par les évaluateurs. Un processus de réflexion et de planification a été amorcé pour réformer les programmes dans le but de mieux utiliser les ressources disponibles et d'établir des partenariats avec d'autres facultés et institutions.

Points à améliorer

Les évaluateurs ont constaté le déclin des inscriptions dans les programmes d'études supérieures en théologie et les difficultés constantes de recrutement de nouveaux étudiants et plus particulièrement des francophones. Compte tenu du nombre de programmes offerts, du nombre de champs de spécialisation déclarés et de la réduction de la taille du corps professoral, des réformes sont nécessaires

à court terme pour que des ressources adéquates permettent la prestation de programmes d'études supérieures de qualité. En outre, la valorisation des collections théologiques de la bibliothèque constituerait un atout de taille pour soutenir l'effort de recrutement et assurer le rayonnement du programme.

Recommandations

1. Dans le contexte des réformes déjà entamées concernant les programmes et leurs champs, l'unité scolaire devra accorder une attention spécifique à la gouvernance de ses programmes d'études supérieures.
2. L'implantation du plan de renouvellement du corps professoral devra être suivie de près.
3. Des efforts constants devront être fournis pour le recrutement d'étudiants et en particulier d'étudiants francophones.
4. Un plan de valorisation des collections théologiques de la bibliothèque devrait être mis en place comme outil de rayonnement et de recrutement.
5. Des données pertinentes sur les taux d'achèvement et les délais d'achèvement des diplômes devraient être recueillies et analysées sur une base continue.

Plan de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Les recommandations 1- 4 doivent être abordées dans un rapport à soumettre dans les 12 mois (décembre 2016). La prochaine évaluation cyclique aura lieu dans les sept ans et au plus tard en juillet 2020. Les éléments de la recommandation 5 doit être abordés dans la prochaine évaluation cyclique.

Autorités

Les responsables de la mise en œuvre des recommandations et de son suivi comprennent le directeur des programmes d'études supérieures en théologie, le doyen de la Faculté de théologie et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Saint-Paul.

PARTIE 2 : Maîtrise en théologie pastorale

Les évaluateurs ont constaté le déclin des inscriptions dans tous les programmes d'études supérieures en théologie, y compris la maîtrise en théologie pastorale, ainsi qu'un déclin des ressources, notamment professorales, pour en assurer le bon fonctionnement. Durant le processus d'évaluation, la Faculté de théologie a décidé d'entreprendre le processus pour devenir membre de l'Association of Theological Schools (ATS) ce qui suppose une transformation de l'offre de programmes. La création prévue d'une maîtrise en divinité (M.Div.) et d'une maîtrise en études théologiques (M.E.T.) entraînera la disparition de la maîtrise en théologie pastorale (d'où la recommandation d'approbation conditionnelle pour ce programme particulier). Il est à noter que les évaluateurs externes n'étaient pas unanimes quant à ce choix qui pouvait nuire au recrutement d'étudiants francophones. Toutefois, les responsables du programme se sont montrés rassurants à cet égard. Le statut déjà obtenu de membre associé de l'Association of Theological Schools est une première étape vers une réforme majeure de l'enseignement de la théologie pratique.

Recommandations

1. Une attention soutenue devra être accordée au processus d'accréditation à l'Association of Theological Schools pour le mener à bien dans les délais prescrits.
2. Il faut faire un suivi attentif du processus d'abolition de la maîtrise en théologie pastorale et de la création de nouveaux programmes pour le remplacer.
3. Des efforts constants devront être déployés pour recruter des étudiants anglophones et francophones.

Plan de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Les recommandations 1 à 3 doivent être abordées dans un rapport à soumettre au plus en décembre 2016.

S'il n'y a pas eu de progrès significatif dans la transition proposée vers la M.Div. et la M.E.T. et que le programme de maîtrise en théologie pastorale n'a pas été revu entièrement, ce programme sera aboli.

Autorités

Les responsables de la mise en œuvre des recommandations et de son suivi comprennent le directeur des programmes d'études supérieures en théologie, le doyen de la Faculté de théologie et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Saint-Paul.